



## FEDERATION DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DU CENTRE ET DU MASSIF CENTRAL

Association déclarée au J.O. n°758

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports - N° 63EP516

Association déclarée d'intérêt général

N°SIRET : 442 256 484 00015

Siège Social : Maison des Associations -2 Boulevard Trudaine – 63000 Clermont Ferrand

Secrétariat Général  
Yvonne CHANGEA  
33 Bis Chemin du Buisson  
43000 LE PUY EN VELAY

### *Compte rendu du CA du 15 septembre 2019*

Membres excusés : Marie Proust – Aurélie Ugonnet – Clémence Ugonnet – Jean-Jacques Couppat

Huguette Varin ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

Approbation du CA du 17 mars 2019 à l'unanimité.

Suite aux rencontres des représentants des deux fédérations nationales celles-ci sont en attente de notre décision, nous sommes très sollicités. Cependant rien ne sera décidé sans en avoir débattu avec les groupes. Chacun de vous doit pouvoir s'exprimer en toute connaissance et transparence, d'où l'importance de votre présence à l'Assemblée Générale à St Anthème le 26 octobre 2019.

Il est prévu d'inviter un ou deux représentants de chaque fédération nationale à notre AG du 26 octobre 2019 à St Anthème avec à chacune un temps de présentation égale et un temps d'échange pour que vous puissiez poser vos questions.

Mettre en place plusieurs secrétaires afin de tout noter.

Réunion musique voir avec Marie si elle sera présente selon son planning de travail.

Patrick en tant qu'organisateur du Festival d'Ambert est invité à participer à une conférence sur le bénévolat à Clermont Ferrand avec des avocats. Il nous tiendra informer du contenu.

### *Le point sur les pôles*

#### *Pôle administratif:*

##### **Les finances par Marie Beuvar**

Le festi-jeunes 2018 à Laguiolle a fait parvenir son bilan il affiche un déficit de 861 €. La fédération n'a plus depuis plusieurs années de subvention régionale qui s'élevait à 3000 € et dont une grande partie était reversée au groupe organisateur de cette manifestation. Il est convenu d'octroyer une aide à minima de 500 € en fonction des comptes de l'année, et faire au mieux.

Suite à la demande déposée au FDVA nous avons reçu une subvention de 1500 € dont il faut justifier de son utilisation qui est très règlementée par l'envoi de facture ; sinon elle doit être restituée. L'ordinateur de la Fédération lors de notre dernier CA est tombé en panne, il est prévu

de le remplacer. Le coût est d'environ 800 €. En 2019 il n'y a pas eu de Festi'jeunes. Projet de stage de musique par Marie peu ou pas de réponse.

**Les projets :** Ne faire que 2 échos de la Fédération  
Il est envisagé de faire un stage autour des coiffes avec Marie-Noëlle. (Le contenu reste à définir)

Penser à imprimer les modifications pour le classeur du dirigeant au local de Clermont.

**Les adhésions** suite à relance : Ronda tipica

Les danseurs de Jean Do Boueix

Modifier les coordonnées de La Bourrée du Pavin : Roux Odile et Pascale CHASSARD

**Instruments de musique** par Marie Beuvard

En réparation chez Serge Durin d'une cornemuse à louer.

Vielle en état de marche à louer.

Angélique nous informe que Les brûlés de Chazemais ont deux vielles qui appartiennent à la Fédération. Elle nous en rapporte une aujourd'hui et l'autre dès que possible.

Faire l'inventaire des instruments de musique

**Secrétariat** par Yvonne :

Rédaction et envoi des convocations, des comptes rendus, des courriers divers ou pour les stages.

**Juridique et assurances** par Michel :

**Juridique :** Vérifier un contrat pour Vichy et ses sources avant signature.

La Sabotée Sancerroise : vérifier les statuts.

**Assurances :** La Pastourelle de Rodez : classée sans suite

La Pastourelle du Val d'Allier : Statut quo

Le 24 juin 2019 rendez-vous à la Macif

Madame Colin n'est plus notre interlocutrice, c'est une plateforme qui gère les associations. Tous les litiges doivent passer par Michel LAURENT.

La franchise pour les instruments de musique passe à 125 €

En responsabilité civile pas de franchise quelle que soit la fonction de l'adhérent.

Deux groupes ayant quitté la Fédération sont toujours répertoriés dans le listing de la Macif.

Nous faisons le nécessaire pour les informer qu'ils ne bénéficient plus des avantages du contrat de la Fédération.

Les nouvelles coordonnées pour déclarer un sinistre paraîtront dans l'Echo de la Fédération.

**Récompenses** par Marie Proust :

Absente pour raisons professionnelles : RAS

*Pôle musique et danse*

**Musique** par Marie Proust : Absente pour raisons professionnelles : RAS

**Danses** par Huguette : RAS

## *Pôle communication*

**Revue** par Angélique :

Certains groupes ayant répondu tardivement à l'appel à cotisation, il faut imprimer un complément de la revue de juin.

Concernant celle d'octobre à ce jour elle n'a pas d'articles des groupes pour lancer un tirage. En raison du coût payé par les adhérents un troisième exemplaire doit paraître, pour cela un appel sera lancé par courriel, auprès de nos adhérents, dès lundi pour qu'ils puissent lui transmettre des infos jusqu'au vendredi 20 septembre 2019. Plutôt que de parler du passé, faites nous part de vos projets.

Les Enfants de l'Auvergne alimenteront la rubrique un groupe au microscope.

La décision a été prise en Conseil d'Administration que s'il n'y avait pas la matière pour réaliser cette revue, elle ne paraîtra pas.

Angélique nous a fait part de son souhait d'arrêter la confection de cette revue. Elle avait commencé avec Roger, et avait pris du plaisir à ce travail qui maintenant devient lourd à gérer.

**Site internet** par Pierre

Les informations des groupes sur le site de la Fédération comportent beaucoup d'erreurs et notamment la mise à jour des coordonnées des personnes à contacter.

Lors des changements de dirigeants dans les groupes l'information n'est pas donnée à la Fédération pour faire le nécessaire sur le site.

De plus le terme « folklorique » n'apparaissant pas dans notre identité difficile d'être identifié pour la recherche d'un groupe.

Invité Erik BOYER à l'AG à St Anthème.

## *Pôle patrimoine*

**Patrimoine** par Marie-Noëlle

Très souvent contacté pour diverses infos dont les réponses sont dans « l'écho de la Fédération ». Prévoir un répertoire des articles avec le numéro de la revue dans laquelle se trouve les solutions.

Il est important de conserver les savoirs mais aussi de les transmettre.

Développer la curiosité au sein de nos groupes.

Diffuser le chant qui parfois peut remplacer la musique.

Faire des démonstrations c'est bien, mais réaliser c'est mieux. Elle propose le montage d'une jupe que les stagiaires réaliseront en venant avec tous leurs matériels.

**Divers**

Edito proposé à Patrick qui pense qu'il faut plutôt demander à un membre plus jeune, pourquoi pas au Livradoué Dansaire ?

Huguette contactera les responsables de chaque fédération nationale pour les inviter à venir à l'AG afin de présenter leur fédération, et que nos groupes puissent donner leur avis en toute connaissance.

*La date du prochain conseil d'administration sera fixée ultérieurement.*